

Ces actes ne paraissent pas avoir eu
aucun caractère public

24 Mars 95

Le matin, dès 5 heures, 3 gendarmes se sont rendus
rue du Renard 107, pour y procéder à l'arrestation
du n° Rogge Dietrich âgé de 17 ans, qui le
12 février 95, p. sa 28^e condamnation a été
condamné, à être mis à la jon du gouv^t. Il
était encore au lit, mais aussitôt prévenu il s'est
sauvé par le toit et descendu dans des jardins
obscurs sa demeure et est arrivé ainsi dans
la cour de la maison n° 240 rue Roggenkolle
par M^r Henri - Ramon. Cette cour est clôturée
des cours voisines par un mur de 14 m^{ts}
de hauteur il s'est laissé tomber du haut
ce mur en brisant un arbre en espalier
attaché. Contre ce mur, brisant aussi sur
20^e tam^e et tuiles qui très probablement lui
sont tombées sur le dos. après avoir
vainement essayé d'ouvrir une porte de
derrière et d'escalader le mur entourant la
cour de la maison Ramon c'est la rue du
Renard, le par la porte du lieu d'aisance